



FRANCOIS SAUVADET
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.fonction-publique.gouv.fr

Paris, jeudi 26 janvier 2012
N° 087

Adoption à la quasi-unanimité au Sénat du projet de loi relatif à lutte contre la précarité dans la fonction publique

François SAUVADET, ministre de la Fonction publique, se félicite de l'adoption à la quasi-unanimité par le Sénat du projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

« Aujourd'hui, avec le vote quasi-unanime du Sénat, c'est une étape importante pour les agents contractuels, pour les fonctionnaires et pour notre démocratie sociale. Je tiens à saluer la qualité des débats que nous avons eus avec tous les sénateurs. Le contenu de l'accord conclu entre le Gouvernement et les organisations syndicales est respecté. L'Assemblée nationale examinera ce projet de loi dès la semaine prochaine en commission. J'espère que nous trouverons là encore un consensus afin que l'accord syndical soit enfin traduit dans la loi de la République. », a déclaré François SAUVADET

Parmi les mesures proposées, ce projet de loi permettra aux agents contractuels embauchés depuis plus de six ans sur des postes répondant à des besoins pérennes de voir leur CDD requalifier automatiquement en CDI. Un dispositif particulier d'accès à l'emploi titulaire sera également ouvert pendant quatre ans. Enfin, de nombreuses mesures visent à mieux définir et encadrer les cas de recours aux agents contractuels, et de moderniser leur gestion.

Contacts presse :

Cabinet du ministre : Gaëlle MISSONIER – 01 53 17 87 25

Etienne BODIN – 01 53 17 87 23